

Validation et Dotation aux laboratoires
internationaux en attente.

**Commission de la recherche du conseil académique
du 10 juin 2021
Délibération 2021/06/CR-026**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-5, L712-6-1-II ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment l'article 38 ;

Vu la délibération 2020/12/CA-100 du conseil d'administration en date du 14 décembre 2020 qui fixe le montant de l'enveloppe recherche pour 2021 ;

Vu la délibération 2020/11/CR-041 de la commission de la recherche du 12 novembre 2020 fixant la répartition de l'enveloppe recherche 2021 ;

Considérant les demandes de soutien financier de 6 laboratoires internationaux présentées lors de la commission de la recherche du 6 mai 2021 en attente ;

Après en avoir délibéré, les membres de la commission de la recherche valident la participation de l'université Toulouse III – Paul Sabatier et décident d'attribuer les financements suivants aux laboratoires internationaux ci-dessous :

Pour la période 2020 à 2023

IRP CEBACOL, Centre d'étude de la biodiversité amazonienne-Colombie : 2 000 € par an

IRL COSIE Coévolution homme/milieu en Sibérie orientale : 2 000 € par an

IRN I2, Institut interstellaire: 2 000 € par an

IRP KaPPA Kinetics and Physics of pulsed Plasmas and their Afterglow: 2 000 € par an

Pour la période 2020 à 2024

IRN NECo Network for extragalactic astrophysics & cosmology: 2 000 € / an

IRP Tianguan: 1 500 € par an



Toulouse, le 10 juin 2021

Le Président,

Jean-Marc BROTO

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 25

Nombre de voix favorables : 25
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstention : 0
Ne prend pas part au vote : 0